



AVIS AUX MEMBRES

N° 2003 - 029

Le 22 mai 2003

ACCÈS ÉLECTRONIQUE AUX RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE CDCC

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désire vous informer que ses règles et règlements sont maintenant disponibles sur son site Internet. **L'accès est gratuit.** Vous pouvez accéder ces documents sous la rubrique « Publications » de l'outil de navigation, et par la suite sélectionner l'onglet « Règles ».

L'adresse Internet de CDCC est www.cdcc.ca.

Lorsqu'il y aura des changements aux règles à l'avenir, CDCC vous informera par la diffusion d'un « Avis aux membres ». Les règles modifiées seront identifiées clairement dans ces avis. Vous pouvez alors accéder au site Web de la CDCC pour visionner ou télécharger ces documents révisés en suivant les instructions ci-dessus.

Veillez noter que la CDCC ne diffusera plus ses règles sur cédéroms ou en version imprimée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Roger Warner, Directeur des opérations au 416-350-2775.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la Compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca